

**Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Khaldoun – Tiaret –
Faculté des Sciences de la Nature et de Vie
Département Sciences de la Nature et de la Vie**



**Mémoire de fin d'études
En vue de l'obtention du diplôme de Master académique
Domaine: Sciences de la Nature et de la Vie**

**Filière : Agronomie
Spécialité: Développement Agricole Et Agro Alimentaire**

Présenté par:

DAHOU Kheira

Thème

***Contribution à la valorisation économique de l'huile de
lentisque (*Pistacia lentiscus L.*)
Dans la région de Tidda (Tiaret)***

Soutenu publiquement le 03/07/2019

Jury :

**Présidente : M^{de} ZOUBEIDI M.
Encadreur : M^r BOUKHATEM S.
Co-encadreur : M^{de} MOHDEB S.
Examineur : M^r OUNES M.**

Année universitaire : 2018/2019

Remerciements

Je remercie DIEU le tout puissant, qui ma donnée la force, la volonté et le courage d'accomplir ce travail.

A l'issue de ce travail, il m'est agréable de témoigner ma profonde reconnaissance à tous les enseignants du département de *Nutrition et de Technologie Alimentaire*.

Mes vifs remerciements vont à madame **ZOUBEIDI malika** qui fait l'honneur de présider le jury de soutenance je lui exprime, à travers ces quelques lignes, mon profond respect, également à monsieur **OUNES mohamed** qui a accepté d'examiner mon travail. également j'exprime ma profonde gratitude à Monsieur **BOUKHATEM**, et madame **MOHDEB Samra** pour l'encadrement, leurs conseils, leurs orientations et leurs encouragements, qu'ils trouvent ici mes remerciements les plus sincères.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Enfin, le plus grand remerciement va à mes parents qui m'ont soutenue du début à la fin je ne les remercierai jamais assez pour leur compréhension et leurs fructueux conseils.

Dédicaces

*A ma **grande mère**.*

*A mon **père** qui m'a inculquée une bonne éducation. Qui m'a guidée sur le chemin de la dignité et la voie de la sagesse.*

*A ma **mère**, qui a éclairé mon chemin et qui m'a encouragé et soutenue tout au long de mes études.*

***À mes frères et sœurs**, que Dieu les Protège, Je leur souhaite une réussite dans leur vie privé*

A toute ma famille :

***A toutes mes amies:** pour les moments difficiles, nos fous rires,et nos soirées.*

Pour leur soutien durant les moments difficiles de mon travail,

A toute les personnes qui ont contribué de près ou de lion à la réalisation de ce travail..

SOMMAIRE

Introduction.....	01
Méthodologie	04
Chapitre 1 : Aperçu sur la politique agricole algérienne	
I.1. Évolution des politiques agricoles et rurales (1962- 2019)	06
I.1.1. Autogestion (1962-1971).....	06
I.1.2. La Révolution agraire (1971-1979).....	06
I.1.3. La création des Exploitations Agricoles Collectives (EAC) et les Exploitation Agricoles Individuelles (EAI).....	07
I.1.4. Le désengagement de l'Etat marqué par la libéralisation économique et donc par l'encouragement de l'agriculture privée.....	07
I.1.5. Les années 2000 : amorce d'une véritable politique agricole et rurale	07
1.5.1 Le PNDA.....	08
1.5.2 PNDAR	08
1.5.3 Politique du renouveau agricole et rural	08
a)- Les objectifs de cette politique	08
b)- Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rurale	09
Le Renouveau Agricole	09
Le Renouveau Rural	09
Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs(PRCHAT)	10
2 Economie forestière	10
2.1 Définition de l'économie forestière	10
2.2 Généralité sur les forets Algériennes	10
2.3 Couvert végétal.....	11
2.4 Superficie des forets en Algérie	11
2.5 Valorisation des ressources forestière nationales	11
2.6 Perspectives de développement de l'économie forestière	11
2.7 Valorisation et exploitation rationnelle des produits forestiers.....	11
3 Choix des filières à développer	12
3.1 Critères économiques.....	12
3.2 Critères de Mandat.....	12
3.3 Critères Stratégique	12

3.4 Contraintes majeures pour la valorisation.....	12
--	----

Chapitre 2 : Lentisque

Taxonomie du lentisque.....	14
Description.....	14
Aire de répartition géographique au niveau mondial et en Algérie	15
A-Au niveau mondial	15
B- En Algérie	15
Intérêts du lentisque.....	15
4.1 Intérêts économiques	16
4.2 Intérêts médicaux.....	16
4.3Autres utilisations	16
5. Méthodes d'extraction	16
5.1Traditionnelle	16
5.2 Extraction moderne.....	18

Chapitre 3: Présentation de la zone d'étude

I.1 Présentation régionale	20
I.2 Les caractéristiques naturelles	20
I.2.1 Ressource en terre	20
I.2.2 Les données climatiques.....	21
I.3 Vocation agricole	21
I.4 Population	21
I.4.1 Foret de Tiaret.....	21
I.2 Présentation de la commune de Tidda.....	22
I.2.1 Présentation de la foret domaniale de Malaab (Tidda).....	23

Chapitre 4 : Résultats et discussion

1. Identification des herboristes	25
1. 1 L'âge des individus.....	25
1. 2 Niveau d'étude.....	26
2. l'information sur la vente de lentisque	26
2.1 Le taux de la demande pour la vente de l'huile de lentisque	26
2.2 Les propriétés thérapeutiques de l'huile de lentisque.....	27
2.3 Le prix de l'huile de lentisque.....	28
2.4 Régions de l'extraction de l'huile lentisque.....	29

3. identification des ménages de Tidida	29
3.1 L'âge des habitantes	30
3.2 Niveaux d'études des habitantes	30
3.3 La connaissance de lentisque	31
3.4 Les bénéfices d'huile de lentisque.....	31
3.5 L'extraction de l 'huile de lentisque	31
Conclusion	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01: Répartition générale des terres en Algérie.....	11
Tableau 02: Taxonomie de lentisque.....	14
Tableau 03: L'âge des individus	25
Tableau 04: Niveau d'études des herboristes.....	26
Tableau 05: La demande pour le lentisque	26
Tableau 06: Représente les différentes maladies	27
Tableau 07: Les prix de lentisque	28
Tableau 08: Les villes d'extraction	29
Tableau 09: Nombre de résidants de Tidda	30
Tableau 10: Niveau d'étude des habitants	30
Tableau 11: La connaissance du lentisque.....	31

LISTE DES FIGURES

Figure 01: Évolution des politiques agricoles et rurales.....	06
Figure 02: Représentant les différents piliers de la politique de renouveau agricole et rural...09	09
Figure 03: Les programmes de renouveau rural	10
Figure 04: Le patrimoine forestier national algérien.....	11
Figure 05: Valorisation et exploitation rationnelle des produits forestiers.....	12
Figure 06: (A, B, C, D, E) représente les feuilles(A), la fleur (b), le fruit (c), la résine (d), la taille (c) de pistacia lentiscus L	14
Figure 07: Distribution géographique de genre Pistacia lentiscus	15
Figure 08: (A, B, C, D, E, F) les différents étapes d'extraction de l'huile de lentisque selon la méthode artisanale	15
Figure 09: Extraction de l'huile de lentisque selon la méthode moderne.....	17
Figure 10: La carte de la wilaya de Tiaret	18
Figure 11: Répartition agricole	20
Figure 12: Consistance du patrimoine forestier par essence.....	21
Figure 13: Massifs forestiers de Tiaret	22
Figure 14: Situation géographique de Tidida.....	22
Figure 15: L'âge des individus (Résultats de l'enquête, 2019).....	23
Figure 16: Niveau d'étude des herboristes (Résultats de l'enquête, 2019)	23
Figure 17: Demande pour le lentisque.....	25
Figure 18: Les maladies.....	26
Figure 19: La classe d'intervalle des prix de lentisque	27
Figure 20: Les villes d'extraction.....	27
Figure 21: Nombre de résidants de Tidida.....	28
Figure 22 : Les villes qui fait l'extraction d'huile de lentisque (Source : résultats d'enquête, 2019).....	29
Figure 23 : Nombre de résidants de Tidida (Source : résultats d'enquête, 2019).....	30

LISTE DES ABREVIATIONS

CC : chambre de commerce

DA : Dinar Algérien

DAS : domaines agricoles socialistes

DGF : Direction générale des forêts

DSA : Direction des Services Agricoles

EAC : Exploitations Agricoles Collectives

EAI : Exploitations Agricoles Individuelles

Ha : hectare

Km : kilomètre

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural

PPDRI : les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré

PPLCD : Projet de Proximité de Lutte Contre la Désertification

PRAR : Politique du Renouveau Agricole et Rural

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique

SAT : surface agricole totale

SAU : surface agricole utile

SF : Superficie des forêts

Introduction

L'agriculture constitue un secteur extrêmement important pour notre économie nationale. Elle couvre une grande partie du territoire national, elle est présente dans plus de 90% des 1541 communes. Elle procure des emplois directs ou indirects à 13 millions d'algériens vivant en milieu rural leur permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Elle renferme encore un potentiel important dont l'exploitation devrait permettre l'émergence d'activités économiques et d'opérateurs nouveaux et un accroissement significatif de sa contribution au développement de l'économie nationale. Les différentes politiques agricoles adoptées depuis l'indépendance ont eu pour constante les objectifs primordiaux d'améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Elles ont toutes été conçues et mises en œuvre en tenant compte d'un environnement politique, économique et social en constante évolution et des capacités financières et humaines disponibles. minagri (2012).

De part sa situation géographique, sa végétation et son climat, la forêt algérienne a connu au cours des siècles diverses dégradations, suite aux invasions qu'a connu l'Afrique du Nord, l'exploitation abusive, l'élevage incontrôlé, sont sans aucun doute à l'origine de l'état de dégradation actuelle des forêts Algériennes. Le domaine boisé en Algérie était en bon état et évalué à près de cinq millions d'hectares en 1830 (Boudy, 1950 in Lopez et al, 1996).

La gestion des plantes médicinales et aromatiques spontanées se fait par l'Etat, son influence s'exerce par le biais du Ministère de l'Agriculture et de la Direction Générale des Forêts (DGF). Le Service d'Exploitation Forestière élabore les cahiers de charges et cède les droits d'exploitation. L'Algérie encourage, l'exploitation commerciale d'autres sous-produits disponibles en quantités importantes tel que la bruyère, le chêne liège, le laurier, l'arbousier, le myrte, le thym, le lentisque, le gland et biens d'autres richesses. Ces sous-produits, offerts par la nature, permettent aux familles riveraines, notamment aux jeunes sans emplois fixes, la création de petites exploitations rentables, après un parcours de formation spécialisée dans la maîtrise des divers moyens et méthodes modernes d'exploitation.

Le *Pistacia lentiscus L.* est un arbrisseau appartenant à la famille des Anacardiacees. Du fruit comestible de cette espèce est extraite une huile qui autrefois était couramment utilisée pour l'alimentation, l'éclairage et dans le traitement des ulcères, des plaies et des brûlures légères et elle entrait aussi dans la confection du savon. En Algérie, l'huile est produite traditionnellement à l'Est de l'Algérie.

Dans notre étude, nous allons nous intéresser à la valorisation économique de l'huile de lentisque. Ainsi, notre problématique de recherche s'articule autour de la question suivante:
Pourquoi les femmes du milieu rural de la région de Tiaret ne s'intéressent pas à l'extraction d'huile de lentisque ?

La réponse à cette question va nous conduire à formuler les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse1** : La conservation des forêts ne donne pas l'accès aux ruraux pour exploiter leurs patrimoines ;
- **Hypothèse2** : La méconnaissance des paysans de la valeur économique et thérapeutique de cette plante ;
- **Hypothèse3** : Le profil d'extraction est faible.

Méthodologie du travail

Tout travail scientifique exige l'usage d'une démarche méthodologique qui puisse permettre au chercheur de collecter, d'interpréter et d'analyser les données qu'il aura recueillies. Les disciplines scientifiques partent toujours des hypothèses, développement des méthodes, procèdent à des expérimentations et aboutissent à des résultats. Il ne fait aucun doute que l'obtention de résultats justes et logiques est fortement corrélée à la méthode de travail adoptée. Pour inscrire convenablement le travail de recherche que nous menons dans cet ordre d'idées, il est judicieux, voir capital, de détailler le plus explicitement possible les méthodes à travers lesquelles nous avons obtenu les informations et les résultats mentionnés dans le présent travail.

Pour rendre cette étude facile, nous avons jugé utile de présenter, dans un premier temps, une partie bibliographique, contient deux chapitres à savoir un aperçu sur la politique agricole Algérienne après l'indépendance et une monographie sur le lentisque. La recherche bibliographique nous a permis de faire les principales lectures sur le sujet, d'affirmer notre problématique et de formuler les hypothèses à vérifier, ainsi que notre méthodologie de recherche. Cela se présente dans la partie bibliographique.

Une deuxième phase de recherche consacrée à des prises de contacts avec la conservation du foret (CF), chambre de commerce (CC), Direction de service agricole (DSA) de Tiaret, pour obtenir des données et des informations nécessaires pour notre travail.

Une troisième phase de calcul, d'analyse des données et de rédaction. Notre travail sera donc structuré en deux parties :

Une partie est constituée de deux chapitres de synthèse bibliographique :

- Aperçu sur la politique agricole algérienne après l'indépendance ;
- Monographie sur le lentisque.

Une deuxième partie pratique constituée de :

- Présentation de la zone d'étude.
- Résultats et discussions

Chapitre 1:

**Aperçu sur la politique agricole
algérienne après l'indépendance**

1 Évolution des politiques agricoles et rurales (1962- 2019)

La chronologie des différentes phases qui ont guidé le développement du secteur agricole depuis l'indépendance jusqu'à l'adoption de la politique de renouveau agricole et rural, peuvent être resumées comme suit :

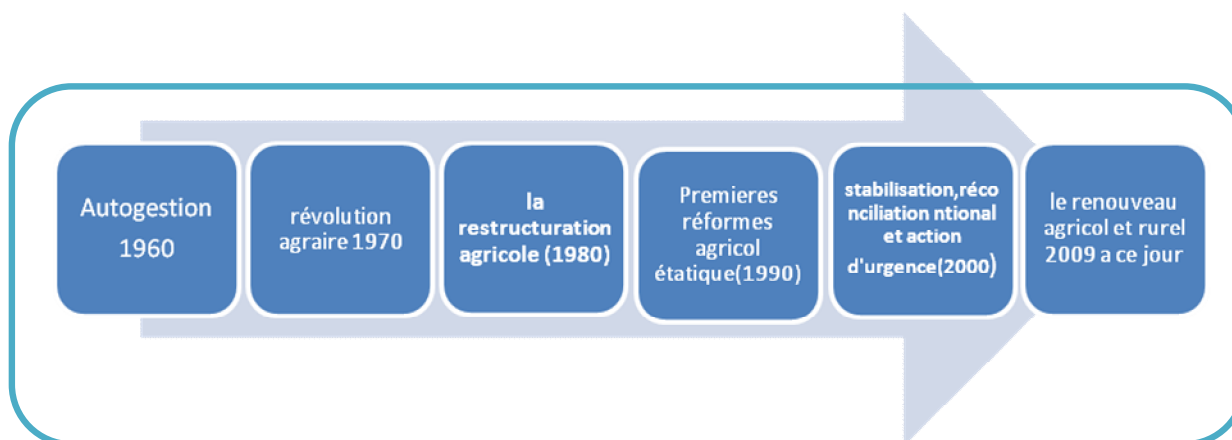


Figure 01 : Évolution des politiques agricoles et rurales (1962- 2019)

1.1 Autogestion (1962-1971)

A l'indépendance, l'agriculture algérienne a hérité d'un secteur dit moderne, occupé autrefois par les colons et situé sur les riches terres du littoral et des hautes plaines, et un secteur dit traditionnel, situé sur les piémonts des montagnes et des terres marginales (Bouri, 2011). La situation créée par le départ brutal et massif des colons, a conduit l'Etat à concentrer son attention sur ces exploitations, les plus riches du pays, désormais collectivement autogérées par les ex-ouvriers agricoles qui avaient spontanément pallié à leur abandon. La priorité alors donnée au « secteur autogéré » était perçue à la fois comme une nécessité économique du fait de l'importance du capital que celui-ci constituait et un devoir historique d'équité et de justice sociale à l'égard des ex-employés des colons et de leurs familles (Minagri, 2012).

1.2 La Révolution agraire (1971-1979)

Elle est venue confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, ainsi que l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production. Cette période a été également marquée par la création ou le renforcement d'un grand nombre de nouvelles institutions de recherche, d'information et de vulgarisation agricoles ainsi que par le développement d'infrastructures et d'équipement de base en milieu rural. Pendant cette période, les modes de financement du secteur agricole sont demeurés essentiellement publics, sous forme de subventions dont le volume dépendait étroitement du niveau des recettes pétrolières et leur

allocation était fixée selon les priorités données aux différents secteurs de l'économie nationale (Minagri, 2012).

1.3 La création des exploitations agricoles Collectives (EAC) et les exploitation agricoles Individuelles (EAI)

Au cours de cette période, devant la stagnation persistante de la production agricole, les difficultés de gestion des grandes exploitations autogérées et le déficit chronique de celles-ci, un certain nombre de réformes ont été progressivement introduites.

C'est ainsi que furent mises en place les premières expériences de libéralisation des marchés, suivies peu après par une restructuration des domaines agricoles socialistes (DAS), transformées en Exploitations agricoles collectives (EAC) et en Exploitations agricoles individuelles (EAI) tandis qu'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres fût introduit (loi 87- 19) Au cours de la même période, une partie des terres nationalisées dans le cadre de la révolution agraire ont été restituées à leurs anciens propriétaires (loi d'orientation foncières de 1990) et le système coopératif issu de la révolution agraire, réorganisé (Minagri, 2012).

1.4 Le désengagement de l'Etat marqué par la libéralisation économique et donc par l'encouragement de l'agriculture privée

L'insécurité qui s'est instaurée dans le pays à cette époque n'a fait qu'aggraver la situation des agriculteurs, en particulier les plus démunis d'entre eux, obligeant les pouvoirs publics à remettre de nouveau en place certains mécanismes de soutien et de régulation.

La portée de ces réformes et en particulier celle relative à l'introduction d'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres des EAC et EAI est toutefois restée relativement limitée.

Ceci peut s'expliquer du fait que la plupart d'entre elles ont été adoptées en l'absence d'une consultation et d'une sensibilisation suffisantes des exploitants, d'un environnement institutionnel ébranlé et des structures de financement et d'appui au secteur remises en cause. Dans le même temps, les transactions informelles sur les terres se sont multipliées, sans que les investissements privés dans le secteur agricole ne soient relancés, aggravés ainsi par des dispositifs de cloisonnement entre la sphère agricole et celle de l'industrie agro-alimentaire (Minagri, 2012).

1.5 Les années 2000 : amorce d'une véritable politique agricole et rural

A partir de 1999, et le retour progressif de la sécurité dans le pays qui a coïncidé avec le rétablissement des finances publiques et la clôture du programme d'ajustement structurel, l'État a procédé au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le **Plan national de développement agricole** (PNDA 2000–2002).

1.5.1 Le PNDA

Il s'est inscrit dans une nouvelle logique favorable à l'initiative privée. Les soutiens sont orientés vers l'investissement au sein des exploitations agricoles afin d'accroître les niveaux de production et ce dans le souci d'améliorer rapidement la contribution du secteur agricole aux besoins alimentaire du pays (Minagri ,2012).

1.5.2 PNDAR

En 2002 le PNDA a été élargi pour intégrer l'appui au monde rural et par conséquent été renommé PNDAR. Avec le PNDAR des objectifs plus larges ont été définis pour inclure la consolidation de la contribution à la sécurité alimentaire, la valorisation de toutes les ressources disponibles et la protection de l'environnement.

Le PNDAR permet de susciter l'investissement productif auprès des exploitations agricoles et des populations rurales, en leur facilitant l'accès au financement par le crédit liée au fond national de régulation et de développement agricole et le Fond de mise en valeur des terres par les concessions.

1.5.3 Politique du renouveau agricole et rural

En 2009 une nouvelle politique voit le jour et propose un développement rural durable et Intégré c'est la **Politique du Renouveau agricole et Rurale(PRAR)**. Son **outil d'exécution** est le PPDRI (Projet de Proximité de Développement Rural Intégré) (Minagri ,2012).

a- Les objectifs de cette politique sont:

- Le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction concomitante des importations, en vue notamment de limiter les effets des fluctuations des prix des produits alimentaires de base sur le marché mondial ;
- La création d'emplois et de nouvelles opportunités économiques pour les populations rurales et l'amélioration de leurs conditions de vie;
- La contribution à la croissance et à la diversification de l'économie nationale.

b- Les trois piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural

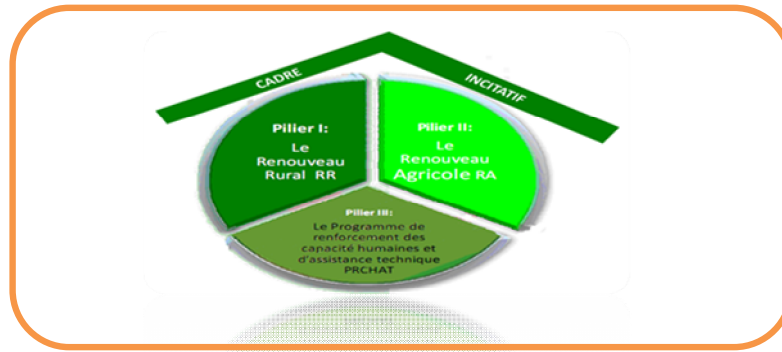


Figure 02 : représentant les différents piliers de la politique de renouveau agricole et rurale (MADR décembre 2012)

- **Le Renouveau Agricole**

Il se traduit, en termes opérationnels, sous forme de trois grands types d'actions :

- Le lancement de programmes d'intensification et de modernisation qui visent l'accroissement de la production et de la productivité.
- La mise en place d'un système de régulation (SYRPALAC) qui a deux objectifs:
 - ✓ Sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation.
 - ✓ assurer une protection des revenus des agriculteurs et celles des consommateurs.
- la création d'un environnement incitatif et sécurisant grâce aux.

- **Le Renouveau Rural**

Il est construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré, PPDRI) et cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara). Il vise à réinsérer, dans l'économie nationale, les zones marginalisées en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir.

Les quatre programmes du Renouveau Rural sont :

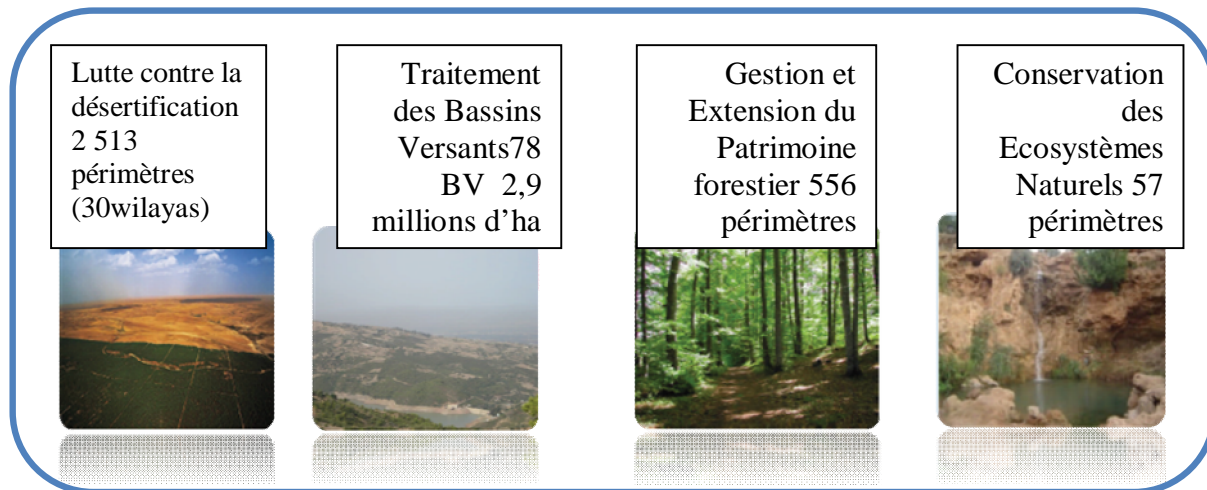


Figure 03 : les programmes de renouveau rural

- **Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT)**

Il se traduit dans un programme d'envergure de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique qui engage le pays dans la voie :

- ✓ d'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ;
- ✓ d'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur;
- ✓ d'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les Institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- ✓ d'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants;
- ✓ de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

2 Economie forestière :

2.1 Définition de l'économie forestière

L'économie forestière est l'application de principes économiques à un vaste éventail de sujets, allant de la transformation, la mise en marché et la consommation de produits forestière à beaucoup de points communs avec l'économie agricole (article F.l.c reed, 2014).

2.2 Généralité sur les forêts Algériennes

Les forêts algériennes constituent un milieu naturel, fragile et perturbé, elle ne pourra se développer que si les gestionnaires forestiers prennent conscience de sa conservation en tenant compte de son importance écologique et économique. Elles fournissent un large éventail d'avantages économiques et sociaux, qu'il s'agisse de valeurs économiques facilement quantifiées associées aux produits forestiers ou de services et contributions moins

tangibles apportés à la société. L'Algérie possède une superficie forestière de 4115908 ha diverse en forêts dont la forêt a une superficie de 1702818 ha soit 41% de la SF, maquis arborés de 706363 ha soit 17% de la SF et maquis 1706363 ha soit 42% de la SF.

2.3 Couvert végétale

La sylve algérienne est formée essentiellement de trois types de formations végétales : la forêt, le maquis et la broussaille.

Tableau1 : Répartition générale des terres en Algérie Septentrionale (SF ,1987)

ESSENCES	Superficie en ha	Superficie en %
Pin d'Alep	792.000	34,8
Chêne liège	463.000	20,4
Chêne vert	354.000	15,6
Genévrier de Phénicie	227.000	10
Thuja	191.000	8,4
Chêne zeen + Chêne afarès	65.000	2,9
Cèdre de l'Atlas	23.000	1,0
Pin maritime	12.000	0,5
DIVERS	143.000	6,4
TOTAL	2.270.000	100
MAQUIS	780.000	
TOTAL (F+M)	3.050.000	
Broussailles	1.940.000	
Alfa	3.037.000	

2.4 Superficie des forêts en Algérie :

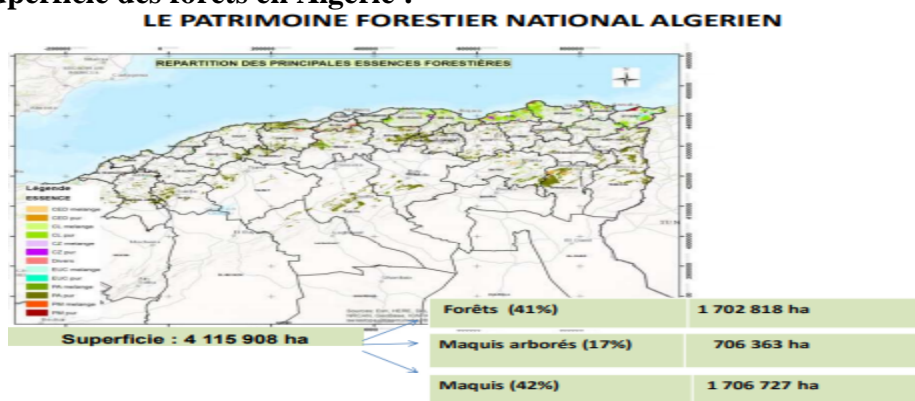


Figure 04: le patrimoine forestier national algérien (DGF ,2016)

2.5 Valorisation des ressources forestières nationales

Le forêt Algérienne possède un patrimoine forestier diversifié et afin de bénéficier de ces ressources l'Etat à orienté sa vision au développement du ce secteur.

2.6 Perspectives de développement de l'économie forestière

2.7 Valorisation et exploitation rationnelle des produits forestiers

Le forêt algérienne est riche en produits forestiers qu'on doit les valoriser parmi ces produits on a :

- **Le bois** : La moyenne de production annuelle entre 2005-2015 est de 130 500 m³/an, l'objectif de l'Etat est de diminuer les importations et de diversification des débouchés pour les bois locaux.
- **Liège** : La moyenne de production annuelle entre 2005-2015 est de 66 000 Qx, l'objectif global de l'Etat vise l' augmentation des volumes et de la valeur des exportations de liège.
- **Alfa** : L'exploitation annuelle est de 1000 T dans les 10 dernières années.
- **Plantes Aromatiques et Médicinales** : L'objectif de l'Etat est d'augmenter la production de l'huile essentielle telle que l'huile de pin d'Alep et le lentisque.

- **Les autres produits :**

- **Résine:** l'objectif de l'Etat est l'optimisation de la valorisation des pinèdes.
- **Miel :** En forêts et dans les périmètres d'autorisation d'usages l'objectif de l'Etat est d'améliorer la pollinisation et contribution à la production nationale ;
- Développement des activités de mise en valeur ;
- Promotion de l'écotourisme & des activités de récréation et de détente dans les milieux naturels ;
- Développement des activités cynégétiques et de la chasse.



Figure 05: Valorisation et exploitation rationnelle des produits forestiers (DGF, 2016)

3 Choix des filières à développer

3.1 Critères économiques

- Diminution des importations;
- Diversification des exportations;
- Potentiel de valeur ajoutée;
- Potentiel d'amélioration de la productivité;
- Potentiel de création de l'emploi;
- Ressources inexploitées de valeur

3.2 Critères de Mandat

- Préservation et valorisation du patrimoine forestier;
- Protection de la flore et de la faune;
- Protection des ressources naturelles;
- Lutte contre la désertification;

3.3 Critères Stratégiques

- Existence d'un savoir faire;
- Existence de partenaires potentiels;
- Existence de mesures incitatives ou d'aide (ANSEJ, CNAC);

3.4 Contraintes majeures pour la valorisation

- Plans de gestion ou d'exploitation dépassés ou inexistant ;
- Réglementations pour l'exploitation ;
- Méconnaissance de la valeur des produits et/ou de débouchés au niveau national (transformation) ;
- absence de statistiques fiables pour l'analyse correcte des chaines de valeur.

CHAPITRE 2:

Monographie du lentisque

1. Taxonomie du lentisque

Tableau 02 : taxonomie de lentisque (Boukeloua ,2009)

Rang	Nom scientifique
Embranchement	Phanérogames
Sous-embranchement	Angiospermes
Sous-classe	Dialypétales
Ordre	Térébinthales ou Sapindales
Famille	Anacardiaceae
Genre	Pistacia
Espèce	<i>Pistacia lentiscus L.</i>
Nom vernaculaire	Au-mastic, Edhrou

2. **Description :** Le pistachier lentisque c'est un arbuste qui appartient à la famille des Anacardiacees qui comprend environ 70 genres et plus de 600 espèces (Bozorgi et al. 2013)

- a. **Les feuilles de lentisque :** Elles sont persistantes, paripennées, à 4-10 elliptiques-obtuses, luisantes en dessus, mates et pâles en dessous (fig.01) (Ghada, 2014).
- b. **La fleur de lentisque :** Les fleurs sont toutes très petites, de 2-3 mm de large, vertes ou rougeâtres, denses, unisexuées, elles sont disposées en épis cylindriques courts, serrés, latéraux à l'aisselle des feuilles. La période de floraison s'étale d'avril jusqu'au juin (fig.02) (Belfadel, 2009).
- c. **Le fruit de lentisque :** Est une petite drupe, de la taille d'un pois, d'abord rouge puis noir à la maturité (fig.03) (Boukheloua, 2009).
- d. **La résine :** est obtenue, en été, par l'incision répétée des tiges. La production peut, de cette façon, être obtenue et atteindre 4 à 5 kg par arbre de couleur jaune claire, irritante, ce produit résineux transparent émet une odeur balsamique relativement forte (fig.04) (belfadel, 2009).
- e. **Taille :** La taille de lentisque varie entre 3 et 8 mètres (fig.05) (Toumi, 2016).



Figure 06: (A, B, C, D, E) représente les feuilles(A), la fleur (b), le fruit (c), la résine (d), la taille (c) de *pistacia lentiscus L.* (Toumi, 2016)

3. Aire de répartition géographique dans le monde et en Algérie

A .Dans le monde

Pistacia lentiscus L. est un arbrisseau que l'on trouve couramment en sites arides Asie et région méditerranéenne de l'Europe et d'Afrique, jusqu'aux Canaries. (Belfadel, 2009). Elle est largement distribuée dans les écosystèmes extrêmes du bassin méditerranéen, notamment dans les régions ensoleillées à basse altitude (Bhourri et al. 2010).

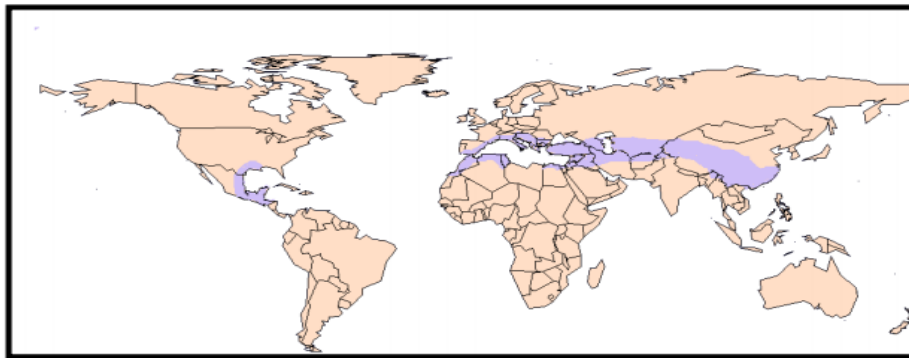


Figure 07 : Distribution géographique de genre *Pistacia lentiscus* (Gaussen et al,1982)

B-En Algérie

En Algérie, le lentisque se trouve sur le long du tell et dans les zones forestières. (More D. et White J., 2005) En Algérie, on le retrouve sur tout type de sol, subhumide et semi-aride (Saadoun, 2002), plus précisément dans le bassin du Soummam en association avec le pin d'Alep, le chêne vert et le chêne liège (Belhadj, 2000). Présente dans le bassin méditerranéen, il se trouve à l'état sauvage, dans les maquis, et les garrigues dans tout type de sols, bien qu'il préfère les terrains siliceux (Polesse, 2010). Il occupe l'étage thermo-méditerranéen. Sa limite méridionale se situe aux environs de Saida, sa présence au sud de l'Atlas saharien n'est pas signalée (Ait Said, 2015).

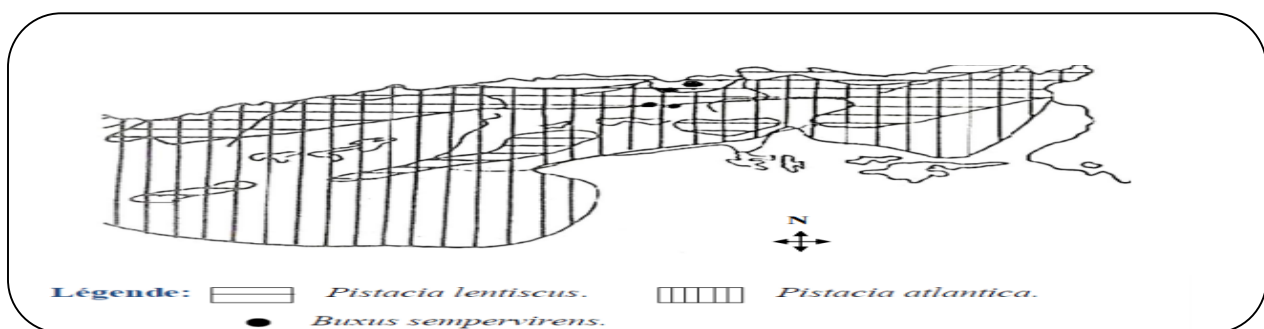


Figure 08 : Aire de répartition de *Pistacia lentiscus* avec d'autres espèces en Algérie (Quezel et Santa, 1993)

4. Intérêts de lentisque

Le *Pistacia lentiscus* L. a plusieurs intérêts thérapeutiques et économiques.

4.1 Intérêts économiques

- L'extraction de l'huile de lentisque est une activité destinée pour beaucoup de familles particulièrement celles des zones rurales, poussées par un contexte social difficile afin d'améliorer leur niveau de vie.
- La création des petites entreprises par des personnes sans emplois fixes, après un parcours de formation spécialisée dans la maîtrise des divers moyens et méthodes moderne d'extraction.
- Sources de revenus économiques

4.2 Intérêts médicaux

- **Les racines** : La décoction des racines séchées est efficace contre l'inflammation intestinale et d'estomac ainsi que dans le traitement de l'ulcère (Palevitch, 2000).
- **La résine** : La résine obtenue de *Pistacia lentiscus L.* est connue par son effet analgésique, antibactérien, antifongique, antioxydant, antithrombotique, expectorant, stimulant, diurétique et dans le traitement d'hypertension, d'eczéma, des douleurs gastriques et les calculs rénaux, mais aussi contre les infections de la gorge, la jaunisse, l'asthme, les troubles digestifs et la diarrhée
- **Les feuilles** : Les feuilles sont pourvues d'activités anti-inflammatoire, antibactérienne, antifongique, antipyrétique, astringente, hépatoprotective, expectorante et stimulante (Ferradji, 2011). Elles sont également utilisées dans le traitement d'autres maladies telles que l'eczéma, infections buccales, diarrhées, lithiases rénales, jaunisse, maux de tête, ulcères, maux d'estomac, asthme et problèmes respiratoires (Villar et al, 1987).
- **L'huile**: L'huile de fruit de lentisque est utilisée pour son intérêt médical, conseillée pour les diabétiques, pour le traitement des douleurs d'estomac et en cas de circoncision (Hmimsa, 2004). En plus, elle est utilisée comme un remède d'application locale externe sous forme d'onguent pour soigner les brûlures (Bensegueni, 2007) ou les douleurs dorsales (Bellakhdar, 1997). Cette huile est aussi employée par voie orale contre les problèmes respiratoires d'origine allergique et les ulcères de l'estomac. (Iserin, 2001; Baudoux, 2003).

4.3 Autre utilisation

- **Alimentaire** : le lentisque produit une oléorésine appelée mastic (gomme), consommée dans les traditions comme chewing-gum, additif alimentaire (Dogan et al., 2003). Dans plusieurs pays d'orient et d'Afrique du Nord, on la mélange avec de la farine et la pâte d'amandes pour faire une sorte de beurre considéré comme aphrodisiaque qui est dilué dans le thé (Rivera-Nuñez et Obón De Castro, 1991).
- **Cosmétique** : fabrication de parfum, adhésif dentaire (Dogan et al ; 2003).
- **Industriel** : pour l'éclairage (Bonnier et Douin, 1934), préparation des savons.

5. Méthodes d'extraction

5.1 Traditionnelle

L'huile de lentisque est extraite de fruits du *Pistacia lentiscus L.* selon une méthode traditionnelle suivante (référence):

- **Récolte des baies de Lentisque** : Choisir les fruits qui ont une pigmentation semi-noire ou noire.
- **Effeillage** : Débarrasser les rameaux et les feuilles récoltées avec les fruits.
- **Lavage** : Laver avec l'eau les baies et éliminer les fruits moisis qui flottent sur l'eau.

- **Séchage** : Egoutter les baies lavées et sécher dans un endroit aéré à l'abri de lumière.
- **Broyage et malaxage** : Ecraser les baies de lentisque, et malaxer pour les transformer en une pâte, en ajoutant un peu d'eau froide à la pâte.
- **Décantation** : Verser le mélange dans une jarre contenant de l'eau froide. Dans cette étape l'huile remonte naturellement à la surface puisque sa densité est inférieure à celle de l'eau. Généralement, 30 à 36 heures sont nécessaires pour cette opération.
- **Stockage** : Stocker l'huile obtenue dans des bouteilles en verre bien remplies (95% de leur capacité), hermétiquement fermées et gardées au frais à l'abri de la lumière jusqu'à l'utilisation.



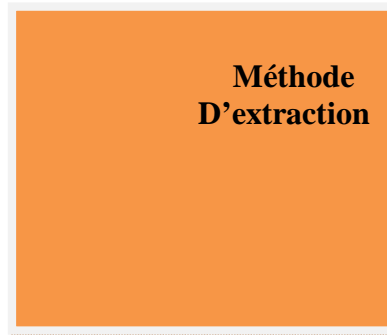
Figure A:tiri et nettoyage



FigureF :conditionnement



FigureB :chauffage avant trituration



FigureE :recueil et évaporation de l'huile



FigureC :trituration



FigureD :chauffage de la pate et essorage



Figure 09 : (A ,B,C ,D ,E ,F) les différentes étapes d'extraction de l'huile de lentisque selon la méthode artisanale (Bouteldj et Kadjoudj, 2013).

Extraction moderne :

C'est le procédé le plus utilisé dans l'extraction moderne, la méthode consiste à placer la masse végétale dans un alambic à vapeur sous pression et faire passer le flux de vapeur en son sein. La chaleur de la vapeur fait éclater les gouttes d'huiles végétales qui s'évaporent. La vapeur étant emprisonnée dans un circuit fermé, elle monte naturellement dans l'alambic jusqu'à son passage dans un système de refroidissement. La vapeur est donc condensée et fait son retour à l'état liquide en étant gorgée des précieuses huiles essentielles.

L'huile essentielle commence à se séparer de l'eau et, bien sûr, flotte au-dessus de l'eau. On pense que ce processus permet de conserver les propriétés curatives et aromatiques de la manière la plus avantageuse. (Benjamin LISAN, 2014)

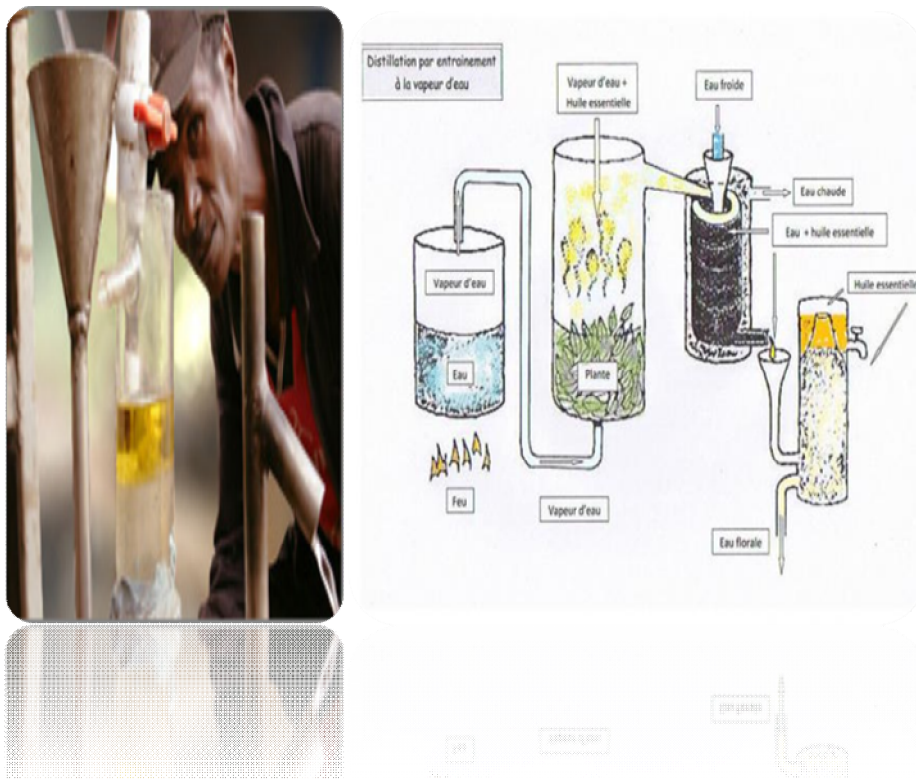


Figure 10 : extraction de l'huile de lentisque selon la méthode moderne (Benjamin Lisan, 2014).

Chapitre 3 :

Présentation de la zone d'étude

1.1 Présentation régionale

La wilaya de Tiaret se situe à l'ouest du pays, à 340 km de la capitale Alger c'est une zone de contact entre le nord et le sud. Elle s'étend sur une superficie de 20050.05 km². Elle se trouve à 1150 m d'altitude, son climat se caractérise par deux périodes à savoir : un hiver rigoureux et un été chaud et sec avec une température moyenne de 37,2°C et une moyenne de précipitation de 300 à 400 mm de pluie par an dans la période normale. Elle se compose de 14 daïras, de 42 communes. Elle est délimitée au nord, par les wilayas de Tissemsilt et de Relizane, au sud, par les wilayas de Laghouat et d'El Bayadh, à l'ouest, par les wilayas de Mascara et de Saïda et à l'est par la wilaya de Djelfa.

La wilaya de Tiaret présente sur le plan physique trois grandes zones distinctes :

- Au nord une zone montagneuse de l'atlas tellien ;
- Au centre : les hauts plateaux ;
- Au sud : des espaces semi-aride ;

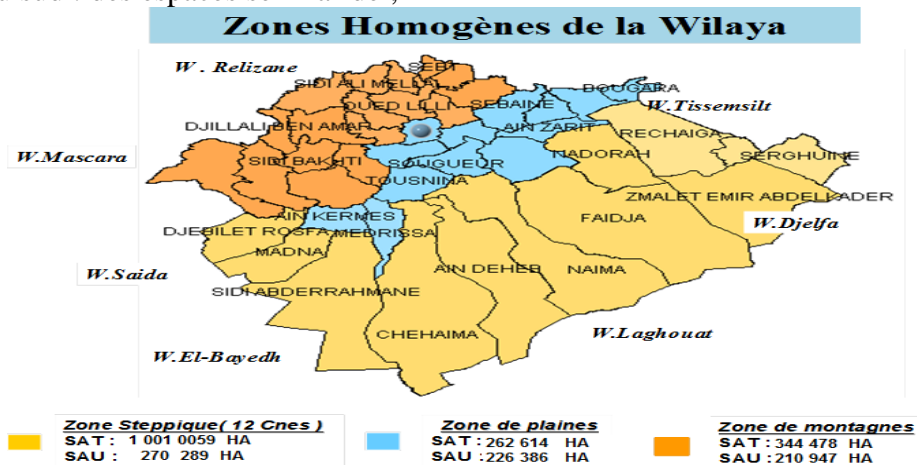


Figure 11 : La carte de la wilaya de Tiaret (DSA ,2019)

1.2 Les caractéristiques naturelles

1.2.1 Ressource en terre

La wilaya recèle d'importantes potentialités naturelles et notamment les terres agricoles donc l'aspect agricole de la wilaya se répartit comme suit :

- S.A.T	1.608.152 Ha
- S.A.U	707.622 Ha
- irriguée	27.515 Ha
-Parcours et pacages	420330 Ha
- Forêts	154.200 Ha
- Alfa	326.000Ha

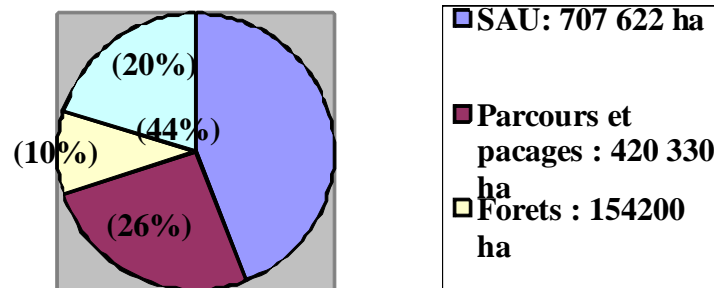


Figure 12 : Répartition agricole (DSA, 2019)

1.2.2 Les données climatiques

La wilaya de Tiaret a un climat qui se caractérise par deux périodes à savoir un hiver rigoureux et un été chaud et sec avec une température moyenne de 37.2°.

1.3 Vocation agricole

Compte tenu des systèmes de production pratiqués et vu les potentialités agricoles que recèle la wilaya de Tiaret, celle-ci présente une vocation agropastorale dominante (Céréaliculture, élevage ovin) qui commence à se diversifier durant ces dernières années avec l'introduction et l'élargissement des cultures maraîchères et développement de l'aviculture.

1.4 Population

La wilaya de Tiaret a une population de 874 050 habitants en 2011 (recensement général de la population et de l'habitat).

1.4 Forêt de Tiaret

Superficie forestière globale : 154 200 Ha dont:

Forêt : 41 981 Ha

Maquis : 108 377 Ha

Vides labourables : 3 842 Ha

Taux de boisement : 7,6 %

Superficie Nappes alfatières : 219 892 Ha

Principales forêts :

- Forêts domaniales SDAMAS CHERGUI et TIARET : 66 533 Ha
- Forêts domaniales SDAMAS GHERBI : 43 932 Ha
- Forêts domaniales NADOR et RECHAIGA : 43 735 Ha

Principales essences :

- Pin d'Alep** : 41 487 Ha
- **Chêne vert** : 6 592 Ha
- **Chêne liège** : 67 Ha
- **Thuya** : 17 659 Ha
- **Autres (chêne liège, Eucalyptus, Cyprès):** 604 Ha

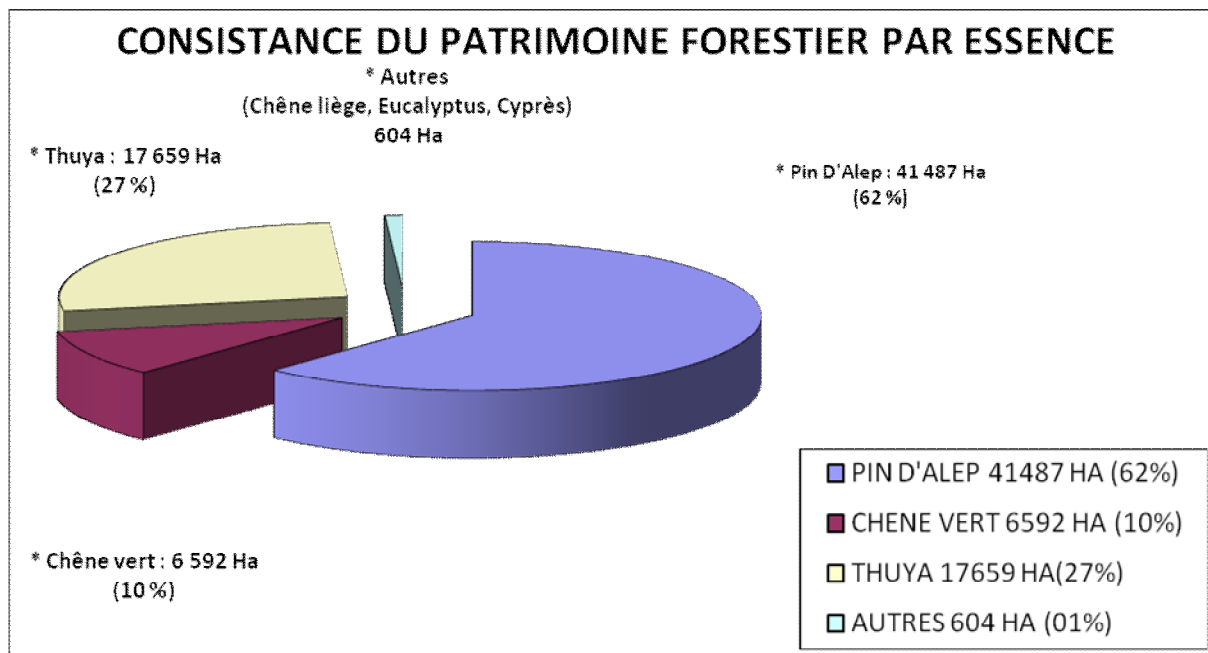


Figure 13 : Consistance du patrimoine forestier par essence

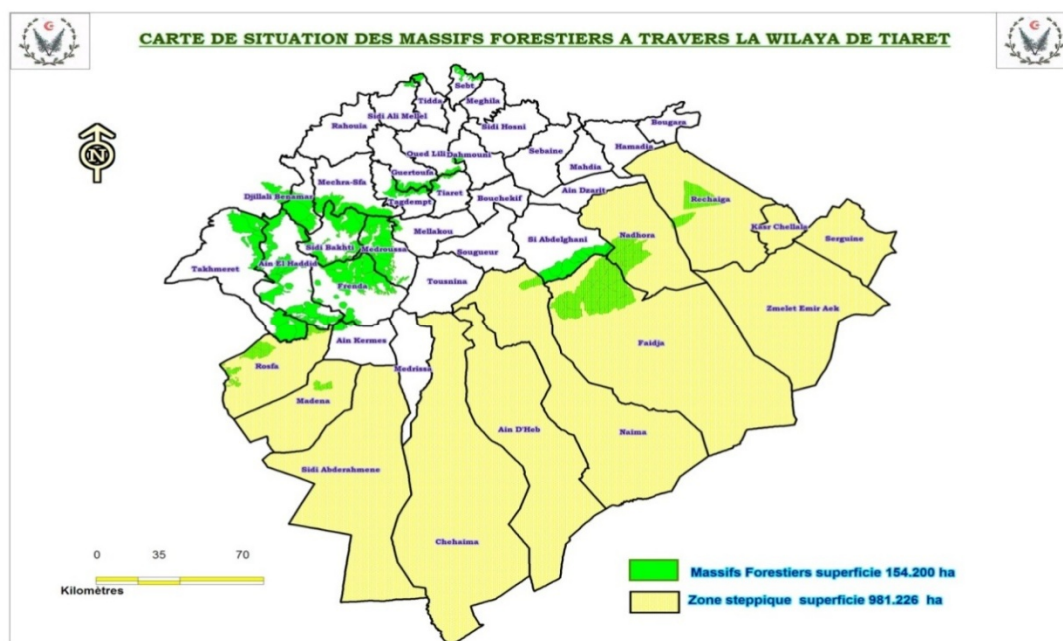


Figure14 : situation des massifs forestiers de Tiaret

1. Présentation de la commune de Tidda

La commune de Tidda est située dans le nord de la wilaya de Tiaret (35°34'57 N, 1°15'58''E), chef lieu de wilaya, elle s'étale sur une superficie de 22656 ha. A une altitude de

388 m. (référence). Elle se caractérise par un climat méditerranéen. Elle est à vocation agricole. Le nombre d'habitants à Tidda est de 3669 habitants, la densité de population est de 16.2 /km².

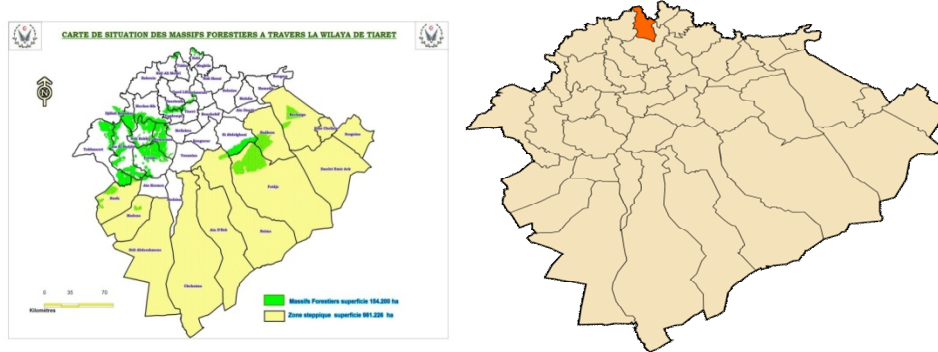


Figure 15 : Situation géographique de Tidda

2.1 Présentation de la forêt domaniale Malaab (Tidda)

La superficie agricole totale de la Canton (Taouila) est de 634 ha. Celle-ci se caractérise par un couvert végétal diversifié dont les principales essences sont le pin d'Alep avec 50% du couvert végétal de la forêt, le chêne vert 30%, 25% lentisque et 5% autres essences

Chapitre 04 :

Résultats et discussion

Ce chapitre comprend l'ensemble des réponses aux questions et remarques faites. Notre enquête permettra d'obtenir les résultats que nous recherchons, et les détails. Ainsi nous avons commencé par :

1. Identification des herboristes

1.1 L'âge des individus

Notre enquête s'est déroulée au mois Mars 2019 auprès de 30 herboristes de la ville de Tiaret. D'après les résultats obtenus l'âge des herboristes de notre échantillon varie entre 20 et 60 ans. On a constaté que la moyenne d'âge des herboristes enquêtés est de 42 ans. Le tableau suivant montre l'âge des 30 herboristes.

Tableau 03: l'âge des individus

Classe d'âge	Nombres d'individus	Pourcentages
[20-30]	7	23%
[30-40]	5	17%
[40-50]	7	23%
[50-60]	11	37%
TOTAL	30	100%

Source : (Résultats de l'enquête, 2019)

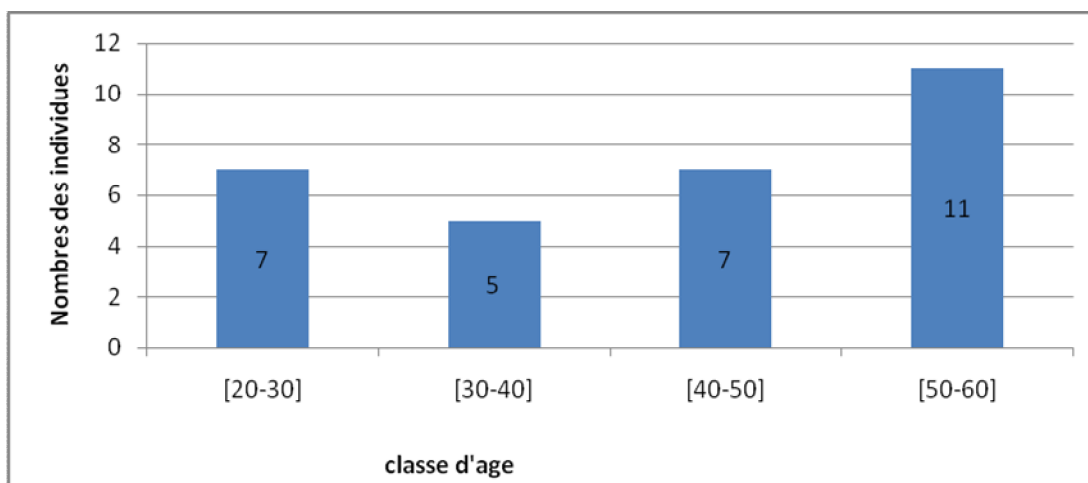


Figure 17 : l'âge des herboristes (Résultats de l'enquête, 2019)

1.2 Niveau d'étude

Le tableau ci-dessous nous indique le niveau d'études des 30 herboristes enquêtés.

Tableau04: Niveau d'études des herboristes (Résultats de l'enquête, 2019)

Niveau d'étude	Nombre	Pourcentage
Analphabetisme	2	6%
Primaire	9	30%
Moyenne	9	30%
Lycienne	5	17%
Universitaire	5	17%
Total	30	100%

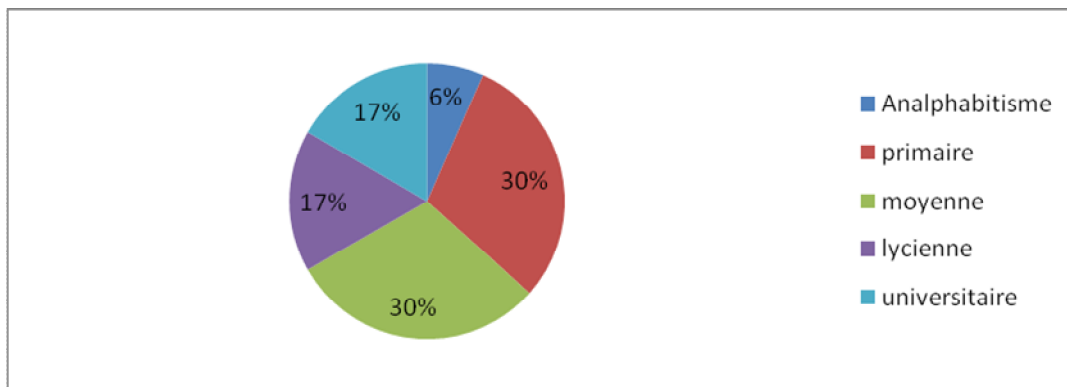


Figure18 : Niveau d'études des herboristes (Résultats de l'enquête, 2019)

On constate que 6% des herboristes enquêtés sont analphabètes. 30% ont un niveau primaire, et moyen. Le pourcentage des sujets ayant un niveau secondaire et universitaire est de l'ordre de 17%

2. Les informations sur la vente de lentisque à Tiaret

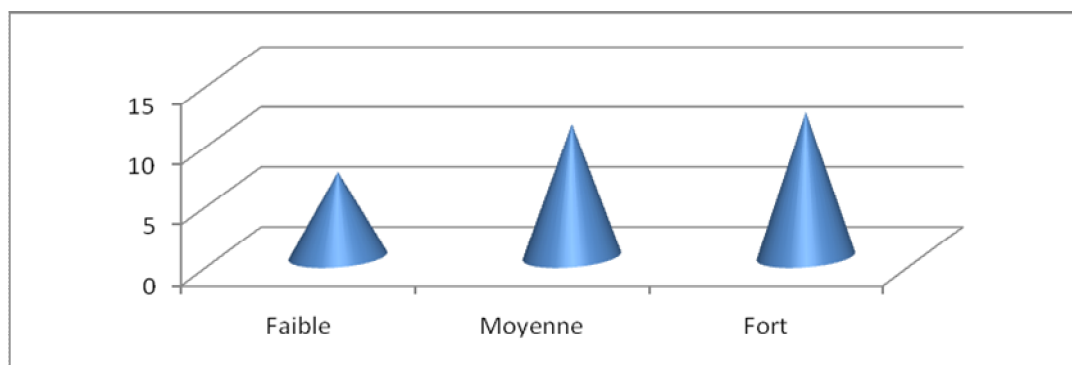
2.1 Le taux de demande pour l'huile de lentisque

Le tableau suivant résume la demande des personnes malades de la ville de Tiaret pour l'huile lentisque.

Tableau 05: la demande sur l'huile de lentisque

Demande	Nombre	Pourcentage
Faible	7	23%
Moyenne	11	37%
Fort	12	40%
Total	30	100%

(Résultats de l'enquête, 2019)

**Figure19 :** demande pour l'huile de lentisque (Résultats de l'enquête, 2019)

D'après notre enquête, 23% herboristes disent que la demande est faible contre 37% , pour le reste la demande est forte. On constate que les gens de la ville de Tiaret ont des informations sur les biens faits thérapeutiques de cette plante et de son huile et la demande est de plus en plus en augmentation.

2.2 Les propriétés thérapeutiques de l'huile de lentisque

À travers la discussion que nous avons eue avec les herboristes, ils ont indiqués les propriétés thérapeutiques d'huile de lentisque sont diverses :

Tableau 06 : les propriétés thérapeutiques de l'huile de lentisque

Les maladies	Nombre	Pourcentage
Estomac	5	17%
La grippe	9	30%
Rhumatisme	3	10%
Les cicatrisés	5	17%
Les brulures	8	26%

(Source : résultats d'enquête, 2019)

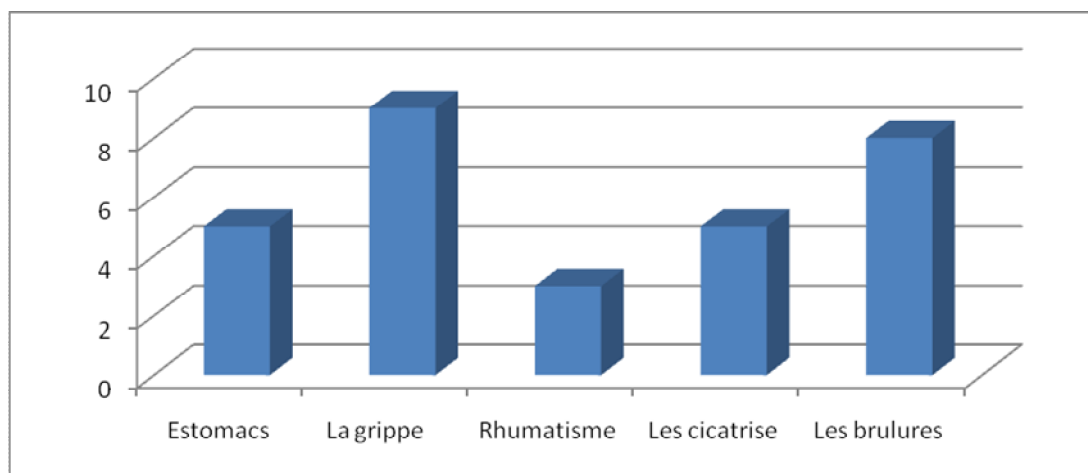


Figure 20: les maladies (Source : résultats d'enquête, 2019)

D'après les résultats obtenus on constate que 30% des clients des herboristes achètent l'huile de lentisque pour guérir la grippe, 26% utilisent cette huile pour soigner les brulure, 17% pour traiter les maladies d'estomac tels que l'ulcère de l'estomac et 10% utilise l'huile de lentisque comme un remède contre les maladies d'articulations.

2.3 Le prix de lentisque

Le tableau suivant résume l'intervalle du prix de lentisque de différentes herboristes enquêtés.

Tableau 07: les prix de l'huile de lentisque

Le prix (DA)	nombre	Pourcentage%
[2000-3000]	11	37%
[3000-4000]	14	47%
[4000-5000]	5	16%
Total	30	100

(Source : résultats d'enquête, 2019)

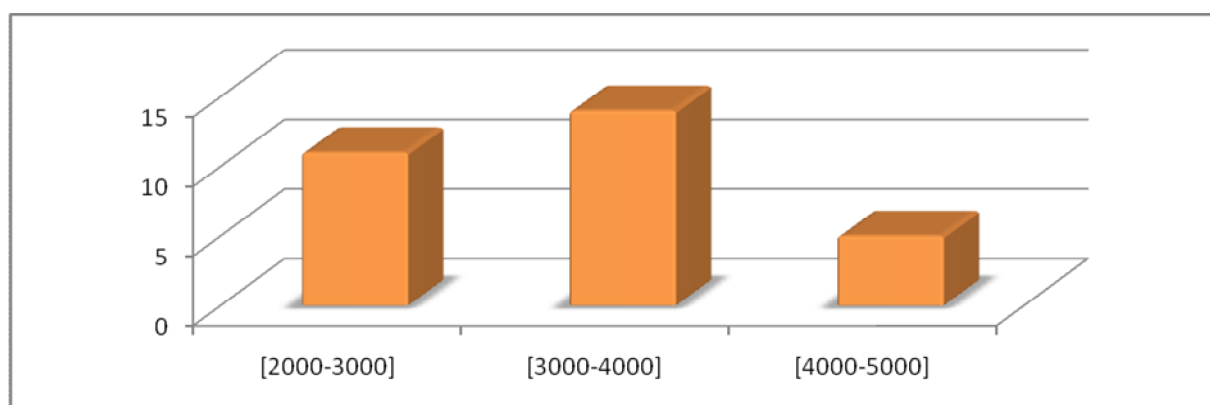


Figure 21 : la classe d'intervalle des prix de lentisque (Source : résultats d'enquête, 2019)

L'enquête a révélé que 47% des herboristes vendent l'huile de lentisque à un prix de 3000 DA à 4000 DA tandis que 37% des herboristes vendent l'huile de lentisque entre 2000 DA à 3000DA et 16% de la population enquêtés vendent l'huile à un prix trop cher entre 4000 DA à 5000 DA.

2.4 Régions de l'extraction de l'huile de lentisque :

Tableau 08 : les villes d'extraction

Les villes	Nombre	Pourcentage
Skikda	14	47%
Jijel	7	23%
Bedjaia	6	20%
Oran	3	10%
Total	30	100

Source : résultats d'enquête, 2019

La figure suivante montre les différentes villes qui font l'extraction de lentisque d'après la discussion avec les herboristes 47% d'entre eux achètent l'huile de lentisque de Skikda, tandis que 23% achètent l'huile de lentisque de Jijel, 20% de Bedjea et seulement que 10% d'Oran. On constate que les villes de l'Est du pays sont spécialisées dans l'extraction de l'huile de lentisque.

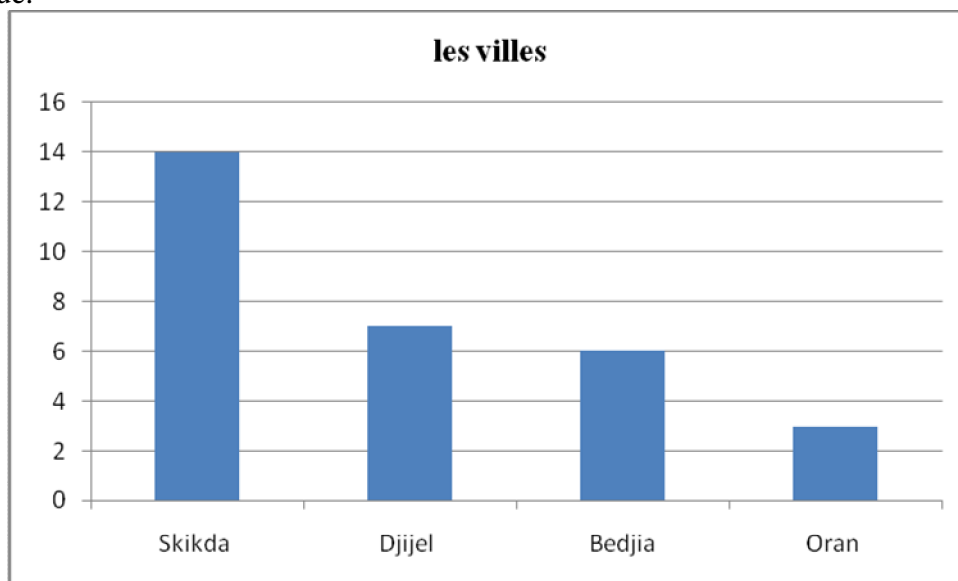


Figure 22 : les villes qui font l'extraction d'huile de lentisque (Source : résultats d'enquête, 2019)

3. Identification des ménages de Tidda

En Avril 2019 nous avons réalisé une enquête auprès de cinq ménages qui se situent à proximité de la forêt de Tidda afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses.

3.1 L'âge des individus enquêtés :

Tableau09 : résidents de Tidda

Classe d'âge	Nombres d'individus	Pourcentages
[20-30]	0	0
[30-40]	1	20%
[40-50]	1	20%
[50-60]	3	60%
TOTAL	5	100%

(Source : résultats d'enquête, 2019)

On a constaté que l'âge de la plupart des habitants enquêtés se trouvent dans la classe de [50-60]

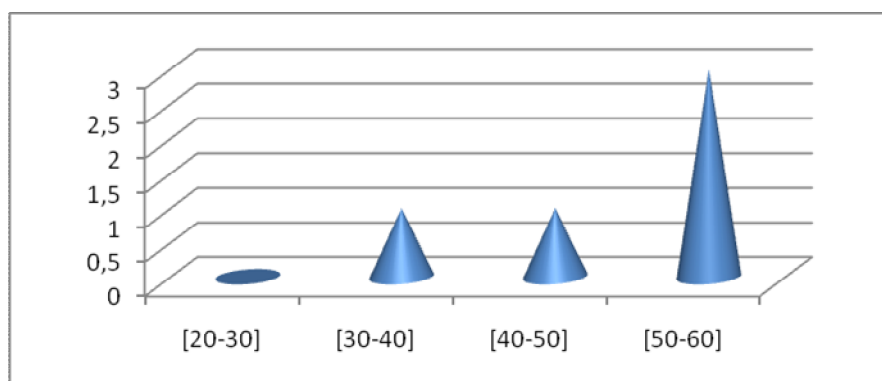


Figure 23 : Nombre de résidents de Tidda (Source : résultats d'enquête, 2019)

3.2 Niveaux d'études des habitants

Tableau 10 : niveau d'étude des habitants

Niveau d'étude	Nombre	Pourcentage
Analphabétisme	2	40%
Primaire	1	20%
Moyenne	1	20%
Lycienne	1	20%
Total	5	100%

Source :(résultats d'enquête, 2019)

On constate que 40% des habitants sont des analphabètes et 20% ont un niveau d'étude primaire et 20% avec un niveau de lycée et 20% ont un niveau d'étude moyen.

3.3 La connaissance des ménages de la valeur de cette plante

Selon les résultats de notre enquête, 80% de la population enquêtée connaissent la plante

Tableau11 : la connaissance de lentisque

Connaissance	Nombre	Pourcentage
Oui	4	80%
Non	1	20%
Total	5	100%

(Source : résultats d'enquête, 2019)

3.4 Les bienfaits de lentisque selon les individus enquêtés

- On met les branches de lentisque dans l'eau pour garantir sa fraîcheur .
- Avec les feuilles, on traite l'ulcère de l'estomac et toutes les maladies gastriques;
- Les racines de lentisque sont utilisées pour calmer les douleurs des dents;
- On utilise la poudre de lentisque avec du lait pour traiter les acnés ;
- Pour traiter les maladies gastrique et respiratoire à l'aide des tisanes.

3.5 L'extraction de l'huile de lentisque

Tous les individus enquêtés ne faisant pas l'extraction de lentisque de suite qu'ils:

- Ne connaissent pas la méthode d'extraction;
- Ils n'ont pas la culture de collecte et d'extraction de lentisque

Conclusion

Depuis des siècles, les plantes médicinales sont considérées comme une source majeure des produits utilisés en médecine alternative. Le traitement par les plantes est reconnu pour sa facilité d'utilisation, son efficacité ainsi que ses bienfaits incontestables.

L'Algérie possède une richesse floristique diversifiée qui peut être utilisée pour élever l'économie nationale et créer de petites entreprises surtout pour les femmes du milieu rural et les jeunes diplômés afin d'améliorer leurs niveau de vie.

Au terme de ce travail, il convient de rappeler l'objet de notre recherche et la question essentielle à laquelle nous nous proposons de répondre à savoir :

: « Pourquoi les femmes du milieu rural de la région de Tiaret ne s'intéressent pas à l'extraction d'huile de lentisque ? ».

Les résultats de ce travail empirique nous ont permis de faire les constats suivants :

- La demande d'huile de lentisque à Tiaret et de plus en plus en augmentation ;
- Les citoyens de Tiaret connaissent les propriétés thérapeutiques de l'huile de lentisque ;
- Le lentisque est très abondant dans les forets de Tiaret mais il n' est pas exploité;
- Les femmes du milieu rural ont des connaissances thérapeutiques du lentisque mais ne connaissent pas la valeur économique de cette plante .
- Personne ne fait l'extraction de l'huile de lentisque à Tiaret, et c'est pour cette raison il se vend dans un intervalle de 2000 à 5000 Da soit six fois plus cher que l'huile d'olive.

Perspectives :

- Les femmes du milieu rural et les jeunes diplômés ont besoin d'une sensibilisation sur la valeur économique de cette plante ;
- Il faut Créer de petites entreprises d'extraction d'huile de lentisque ;
- Procéder à une étude des cout d'extraction d'huile de lentisque.

.

Références bibliographiques

Annexes

Questionnaire de l'enquête:

Questionnaires pour les habitats à proximité de Foret TIDDA:

1. **Age:** A1 < 20 A2 [20-30] A3 [30-40] A4 [40-50] A5 [50-60] A6 [>60]

2. **Sexe:** Masculin Féminin

3. **Niveau d'étude:**

4. **Fonction:**

5. **Connaissez- vous le lentisque ?**

- Oui
- Non

6. **Bénéficiez – vous de cette plante ?**

- Oui
- Non

Si Oui Comment ?

7. **Est-ce que votre femme procède à l'extraction d'huile de lentisque ?**

- Oui
- Non

Si oui pourquoi ?

Résumé

Le pistacia lentiscus L. appartenant à la famille des Anacardiacees possède des vertus thérapeutique l'objectif de notre travail consiste à valoriser économiquement l'huile de lentisque dans la région de Tiaret. Nous avons enquêtés 30 herboristes situés à la ville de Tiaret et 5 ménages situés à proximité de la forêt de Tidda en raison de l'abondance de plante de lentisque dans cette zone. Les résultats que nous avons eus montrent que le taux de la demande de l'huile de lentisque est de plus en plus en augmentation, les gens de Tidda connaissant les propriétés thérapeutiques de lentisque mais elles ne savent pas la méthode d'extraction de huile de lentisque malgré son existence.

Mots clés : *Pistacia lentiscus L.* l'huile de lentisque, propriétés thérapeutiques, Tidda

Abstract:

The pistacia lentiscus L. belonging to the family Anacardiaceae has therapeutic virtues the objective of our work is to economically develop the lentisc oil in the region of Tiaret. We surveyed 30 herbalists located in the town of Tiaret and 5 households near the Tidda Forest due to the abundance of lentisk plants in this area. The results we have had show that the rate of demand for lentisque oil is increasing, people in Tidda know about the therapeutic properties of lentisk but they do not know how to extract oil from Misfisk despite its existence.

Keywords: *Pistacia lentiscus L.* lentisque oil, therapeutic properties, Tidda.

ملخص:

يتميز الفستق البري. الذي ينتمي إلى عائلة الأناكارديا سي بفضائل علاجية والهدف من عملنا هو تطوير زيت الفستق البري اقتصاديًا في منطقة تيارت. قمنا باستجواب 30 من العشابين في بلدة تيارت و 5 أسر بالقرب من غابة تيارت لوفرة نباتات في هذه المنطقة. أظهرت النتائج التي توصلنا إليها أن معدل الطلب على زيت في الأزدباد ، والناس في تيدا يعرفون عن الخصائص العلاجية للنبته لكنهم لا يعرفون كيفية استخراج الزيت.

الكلمات المفتاحية: الفستق البري- زيت الضرو - الفضائل الطبية - تيدا.